



Qualifications aux championnats RFU13, RMU13, RFU15, RMU15, RFU18, RMU18

Saison 2025/2026

Thématique : Sportive

Destinataires : Tous les clubs bretons

Copies pour information : Membres du Comité Directeur
Comités Départementaux

Date de diffusion : 25/04/2025 **Échéance de réponse :** /

Des candidatures sur dossier et des qualifications dans les salles pour des niveaux d'évolution adaptés à la réalité des terrains !

Candidature et dossier d'engagement

Période : fin de saison 2024/2025

Les clubs candidats aux championnats RFU13, RMU13, RFU15, RMU15, RFU18, RMU18 devront obligatoirement faire une pré-candidature auprès de la Ligue de Bretagne via un formulaire en ligne. Ils devront ensuite retourner un dossier de candidature.

Les modalités précises et échéances feront l'objet d'une autre communication.

Week-end P1

Dates : Week-end des 6 et 7 septembre 2025

Plateau Elite 1 (organisation Ligue) :

9 équipes participantes retenues sur dossier.

Classement à l'issue du plateau :

- Equipes classées de 1 à 3 : qualifiées pour la **poêle Elite** de la phase 1 du championnat régional ;
- Equipes classées de 4 à 8 : qualifiées pour participer au plateau Elite 2 ;
- Equipe classée 9 : qualifiée pour une **poêle Honneur (géographique)** de la phase 1 du championnat régional.

Plateau Départemental (organisation Comités) :

Chaque Comité Départemental organise un plateau avec des équipes ayant candidaté au championnat régional.

Classement à l'issue de chaque plateau départemental :

- Equipes classées 1 de chaque CD : qualifiées pour participer au plateau Elite 2 ;
- Equipes classées 2 à 3 (CD22), 4 (CD29 et CD56), 5 (CD35) : qualifiées pour participer au plateau régional.

Week-end P2

Dates : Week-end des 13 et 14 septembre 2025

Plateau Elite 2 (organisation Ligue) :

9 équipes participantes :

- Equipes classées de 4 à 8 du plateau Elite 1 ;
- Equipes classées 1 de chaque plateau départemental.

Classement à l'issue du plateau :

- Equipes classées de 1 à 3 : qualifiées pour la **poule Elite** de la phase 1 du championnat régional ;
- Equipes classées de 4 à 9 : qualifiées pour une **poule Honneur (géographique)** de la phase 1 du championnat régional.

Plateau Régional (organisation conjointe Ligue et Comités) :

12 équipes participantes issues des plateaux départementaux.

Classement à l'issue du plateau :

- Equipes classées de 1 à 5 : qualifiées pour une **poule Honneur (géographique)** de la phase 1 du championnat régional.
- Equipes classées de 6 à 12 : reversées en championnat départemental.

Accueil des plateaux qualificatifs

Qui dit augmentation du nombre de plateaux qualificatifs dit besoins d'accueils plus importants. La réussite de cette méthode de qualification se fera grâce aux clubs.

Besoins de salles pour chaque catégorie RFU13, RMU13, RFU15, RMU15, RFU18, RMU18 :

- Plateau Elite 1 : 2 salles nécessaires (possibilité de distance max entre les 2 salles : 2 km) ;
- Plateau Elite 2 : 1 seule salle nécessaire ;
- Plateau Régional : 2 salles nécessaires (possibilité de distance max entre les 2 salles : 2 km).

Candidature à l'accueil de plateaux qualificatifs : [via le formulaire en ligne \(cliquez-ici\)](#)

Les clubs ne pourront pas choisir les catégories à accueillir. Les attributions se feront par la Ligue de Bretagne.